



Secrétariat Général

Service de l'Assemblée

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du mercredi 27 mars 2019

- Salle du Conseil

Convoqué le jeudi 21 mars 2019, le Conseil municipal de la Ville de Montpellier s'est réuni en Salle du Conseil, le mercredi 27 mars 2019 à 18h, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe SAUREL.

Présents :

Fabien ABERT, Lorraine ACQUIER, Sophia AYACHE, Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Maud BODKIN, Sabria BOUALLAGA, Daniel BOULET, Djamel BOUMAAZ, Anne BRISSAUD, Gérard CASTRE, Robert COTTE, Christophe COUR, Jean-Luc COUSQUER, Titina DASYLVA, Henri de VERBIZIER, Michaël DELAFOSSE, Véronique DEMON, Michèle DRAY-FITOUSSI, Christian DUMONT, Abdi EL KANDOUSSI, Julie FRÊCHE, Vincent HALUSKA, Clare HART, Stéphanie JANNIN, Sonia KERANGUEVEN, Pascal KRZYZANSKI, Gérard LANNELONGUE, Max LEVITA, Chantal LEVY-RAMEAU, Nicole LIZA, Henri MAILLET, Mustapha MAJDOUL, Jérémie MALEK, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Dominique MARTIN-PRIVAT, Patricia MIRALLES, Jean-Pierre MOURE, Caroline NAVARRE, Véronique PEREZ, Patrick RIVAS, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Samira SALOMON, Marie-Hélène SANTARELLI, Philippe SAUREL, Séverine SCUDIER, Sauveur TORTORICI, Bernard TRAVIER, Rabii YOUSSEUS.

Absents excusés:

Luc ALBERNHE ayant donné pouvoir à Gérard CASTRE, Rémi ASSIE ayant donné pouvoir à Samira SALOMON, Françoise BONNET ayant donné pouvoir à Hervé MARTIN, Mylène CHARDES ayant donné pouvoir à Abdi EL KANDOUSSI, Perla DANAN ayant donné pouvoir à Stéphanie JANNIN, Jean-Marc DI RUGGIERO ayant donné pouvoir à Patrick RIVAS, Alex LARUE ayant donné pouvoir à Christian DUMONT, Annie YAGUE ayant donné pouvoir à Michèle DRAY-FITOUSSI.

Absents:

Robert BEAUFILS, Nancy CANAUD, Cédric DE SAINT JOUAN, Jacques DOMERGUE, Audrey LLEDO, Patrick VIGNAL.

Adoption de l'ordre du jour

À l'issue d'un vote à main levée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 51 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Adoption du procès-verbal de la séance du 06 février 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 51 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Mesdames Sabria BOUALLAGA, Anne BRISSAUD, Julie FRECHE, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Marie-Hélène SANTARELLI et Monsieur Pascal KRZYZANSKI entrent en séance.

1. Taux d'imposition de la Ville de Montpellier pour 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

Contre : 1 voix (Anne BRISSAUD.)

Abstentions : 3 voix (Djamel BOUMAAZ, Christian DUMONT, Alex LARUE.)

2. Programme Local de l'Habitat 2019 2024 - Avis sur le projet

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 50 voix

Contre : 0

Abstentions : 8 voix (Françoise BONNET, Djamel BOUMAAZ, Anne BRISSAUD, Christophe COUR, Michaël DELAFOSSE, Julie FRÊCHE, Hervé MARTIN, Jean-Pierre MOURE.)

Monsieur Rabii YOUSSEUS sort de séance.

3. FONCIER

Acquisition au Conseil Départemental de l'Hérault de la Chapelle des Récollets
Rue Proudhon

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 0

4. Théâtre de la Vista - La Chapelle

Embellissement des façades
Demande d'autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Monsieur Gérard LANNELONGUE sort de séance.

5. Modification n°13 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Ville de Montpellier

Avis simple sur le projet de modification

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 49 voix

Contre : 0

Abstentions : 7 voix (Françoise BONNET, Djamel BOUMAAZ, Anne BRISSAUD, Michaël DELAFOSSE, Julie FRÊCHE, Hervé MARTIN, Jean-Pierre MOURE.)

6. Modification n°13 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Ville de Montpellier

Avis au titre de l'article L.153-39 du code de l'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 49 voix

Contre : 0

Abstentions : 7 voix (Françoise BONNET, Djamel BOUMAAZ, Anne BRISSAUD, Michaël DELAFOSSE, Julie FRÊCHE, Hervé MARTIN, Jean-Pierre MOURE.)

Madame Dominique MARTIN-PRIVAT sort de séance.

7. Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité
Prémption du droit au bail 1 rue Maréchal et rue Aristide Ollivier
Lancement de la procédure de rétrocession et approbation du cahier des charges

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

8. Quartier Centre Historique Mise en vente d'un immeuble situé 7 boulevard Pasteur
Parcelle cadastrée BZ n° 307

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

9. Quartier Malbosc - École Marguerite YOURCENAR : Régularisation foncière de la parcelle TL 451

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 45 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Ne prennent pas part au vote : 9 voix (Luc ALBERNHE, Rémi ASSIE, Gérard CASTRE, Mylène CHARDES, Robert COTTE, Abdi EL KANDOUSSI, Chantal LEVY-RAMEAU, Patricia MIRALLES, Philippe SAUREL.)

10. Quartier Port Marianne - Secteur La Baume
Rachat des parcelles cadastrées SA n°8 et SA n°10 à l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 51 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (Perla DANAN, Stéphanie JANNIN, Chantal MARION.)

11. DROIT DE PREEMPTION
Prémption de la propriété de la SCI TOULOUSE TC
909 avenue de Toulouse
Convention Ville / ACM Habitat
Office Public de l'Habitat de Montpellier Méditerranée Métropole

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 45 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Ne prennent pas part au vote : 9 voix (Luc ALBERNHE, Rémi ASSIE, Gérard CASTRE, Mylène CHARDES, Robert COTTE, Abdi EL KANDOUSSI, Chantal LEVY-RAMEAU, Patricia MIRALLES, Philippe SAUREL.)

Madame Clare HART entre en séance.

12. Concession d'aménagement Ville/SERM Quartier Port Marianne - Parc Marianne et sa future extension, avenue de la Mer, plaine du Mas de Carbonnier - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de Montpellier Méditerranée Métropole à la Commune de Montpellier - Autorisation de signature

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Marie-Hélène SANTARELLI.)

13. MONTPELLIER GRAND COEUR

Aide à la requalification des devantures des locaux d'activités

Attribution de subventions

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

14. Adhésion à une association pour l'année 2019 dans le cadre de la thématique SANTE - Club Décibel Villes

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 56 voix

Contre : 0

Abstention : 0

15. Convention entre la Ville de Montpellier et l'association VISOV relative à la participation des Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel à la gestion de crise

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 56 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Valérie BARTHAS-ORSAL donne procuration à Madame Sonia KERANGUEVEN et sort de séance.

16. Convention entre la Ville de Montpellier et la Croix Rouge Française
Installation d'antennes relais radioélectriques sur la toiture de l'Hôtel de Ville
Autorisation à signer la convention

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 56 voix

Contre : 0

Abstention : 0

17. Attributions de subventions dans le cadre de la thématique SECURITE - Exercice 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Valérie BARTHAS-ORSAL.)

Monsieur Gérard LANNELONGUE entre en séance.

Madame Samira SALOMON sort de séance, le pouvoir de Monsieur Rémi ASSIE à Madame Samira SALOMON est temporairement annulé.

18. Mise à disposition, à titre gratuit, des salles dans les maisons pour tous

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Annie YAGUE.)

19. Dénomination de la nouvelle école primaire Joan Miro
Quartier Port Marianne

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

20. Extension du restaurant scolaire de l'école élémentaire Condorcet (quartier Montpellier Centre)
Approbation de l'opération - Autorisation de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Perla DANAN, Stéphanie JANNIN.)

21. Convention de Partenariat Ville de Montpellier/Montpellier Méditerranée Métropole/Services
Départementaux de l'Education Nationale /Réseau Canopé
Parution du recueil de nouvelles
Mystères de Montpellier, Tome 10 à l'occasion de La Comédie du Livre 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Perla DANAN, Stéphanie JANNIN.)

22. Convention de partenariat pour le projet Chœur d'Enfant des Ecoles de Montpellier
Ville/Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale/Association Swing Gum
Enfance - Année scolaire 2018-2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

23. Participation de la Ville aux séjours de vacances d'été 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

24. Attributions de subventions Propositions Artistiques et Culturelles pour l'Ecole SAVARY - Exercice 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Rabii YOUSSEUS et Madame Dominique MARTIN-PRIVAT entrent en séance.

Madame Samira SALOMON (avec la procuration de Monsieur Rémi ASSIE) entre en séance.

25. Ecoles privées sous contrat d'association : participation financière de la Ville pour l'année 2018-2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 53 voix

Contre : 6 voix (Françoise BONNET, Michaël DELAFOSSE, Julie FRÊCHE, Clare HART, Hervé MARTIN, Jean-Pierre MOURE.)

Abstention : 0

26. Ecole Akira KUROSAWA
Construction locaux scolaires
Demande autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Mustapha MAJDOUL sort de séance.

27. Ecole maternelle Alphonse Daudet
Retrait d'un bâtiment modulaire et remise en état de la cour
Demande d'autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

28. Ecole élémentaire François RABELAIS
Retrait de bâtiments modulaires et remise en état de la cour
Demande d'autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

29. Eurovolley France 2019
Convention de partenariat pour l'accueil de l'Eurovolley à Montpellier avec le Comité d'Organisation du Championnat d'Europe de Volleyball 2019
Autorisation de signature

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

30. MARATHON DE MONTPELLIER

Valorisation de l'aide logistique apportée par la Ville de Montpellier pour l'édition 2019

Approbation des subventions en nature

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

31. Réalisation d'un site provisoire d'accueil de BMX Freestyle

Complexe sportif de Grammont - Terrain stabilisé Grammont 10

Approbation de l'opération

Autorisation de déposer les autorisations d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

32. QUARTIER CROIX D'ARGENT

Terrain Paul Valéry - Construction d'un Club House et vestiaires

Autorisation de déposer un permis de construire

Demande de subventions

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

33. Attributions et modifications d'attributions de subventions dans le cadre de la thématique SPORTS - Exercice 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

34. Carte Été Jeunes 2019

Attributions à titre gratuit

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

35. Bourse Initiatives Jeunes 2019

Participation de la Ville

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

36. Bourse d'aide à la Citoyenneté - Modification du dispositif BAFA

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

37. Attributions de subventions dans le cadre de la thématique JEUNESSE - Exercice 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

38. Cimetière municipal Saint Etienne - Travaux d'aménagement

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Sonia KERANGUEVEN sort de séance, le pouvoir de Madame Valérie BARTHAS-ORSAL à Madame Sonia KERANGUEVEN est temporairement annulé.

Madame Maud BODKIN sort de séance.

39. Elaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de Métropole Montpellier Méditerranée - Débat sur les orientations du RLPi

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Madame Isabelle MARSALA sort de séance.

40. Demande d'autorisation préalable de pose d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne sur un bâtiment communal - Autorisation de dépôt

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Madame Isabelle MARSALA entre en séance.

41. Dénomination des voies et espaces publics - Quartier Cambacérés

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Anne BRISSAUD.)

42. Appel à projets - Contrat de Ville Attribution de subventions à l'association ADAGES Exercice 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 1 voix (Annie YAGUE.)

Monsieur Mustapha MAJDOUL entre en séance.

43. Appel à projets - Contrat de Ville Attribution de subventions à diverses associations Exercice 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.
Pour : 52 voix
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Fabien ABERT, Lorraine ACQUIER, Clare HART, Caroline NAVARRE.)

44. Attributions de subventions dans le cadre de la thématique SOCIAL - Exercice 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.
Pour : 54 voix
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Djamel BOUMAAZ, Clare HART.)

45. Partenariat entre le département de l'Hérault et la Ville de Montpellier
Convention relative au suivi des pratiques professionnelles des assistant(e)s maternel(le)s du service municipal d'accueil familial

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 56 voix
Contre : 0
Abstention : 0

46. Réserve de berceaux municipaux au profit d'organismes publics ou privés
Tarif 2019-2020

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 56 voix
Contre : 0
Abstention : 0

47. Travaux de rénovation 2019 dans les établissements d'accueil du jeune enfant.
Approbation et demande de subventions

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 56 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Monsieur Hervé MARTIN sort de séance, le pouvoir de Madame Françoise BONNET à Monsieur Hervé MARTIN est temporairement annulé.

48. Projet de traitement et de valorisation des déchets organiques par lombricompostage - Demande de financement auprès de l'ADEME

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 54 voix

Contre : 0
Abstention : 0

49. Contrat d'exposition entre Mathieu FOULQUIÉ et la Ville de Montpellier
Exposition "Plongées dans les macro mondes par Mathieu FOULQUIÉ"

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 54 voix
Contre : 0
Abstention : 0

50. Attribution d'une subvention dans le cadre de la thématique ECOLOGIE URBAINE - Exercice 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 54 voix
Contre : 0
Abstention : 0

51. Cœur de Ville en Lumières 2019 - Principes de Financement et règlement de parrainage

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 54 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Madame Sonia KERANGUEVEN (avec la procuration de Madame Valérie BARTHAS-ORSAL) entre en séance.

Monsieur Hervé MARTIN (avec la procuration de Madame Françoise BONNET) entre en séance.

Madame Maud BODKIN entre en séance.

52. Création d'un marché de plein air
Marché Saint Martin
Quartier Prés d'Arènes

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix
Contre : 0
Abstention : 0

53. Marché de plein air de la Comédie - Rachat de fonds de commerce

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix
Contre : 0
Abstention : 0

54. Comédie du Livre 2019
Convention de partenariat entre la Ville et Montpellier Méditerranée Métropole pour l'organisation de la 34ème Comédie du Livre

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix
Contre : 0
Abstention : 0

55. Théâtre Jean Vilar - Convention de partenariat avec l'association Enfance et Partage pour l'organisation d'un stage théâtre

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

56. Théâtre Jean Vilar - Convention de coopération avec l'Université Paul Valéry Montpellier 3

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (Guy BARRAL, Daniel BOULET, Philippe SAUREL.)

57. Théâtre Jean Vilar - Convention de mise à disposition à titre gratuit à l'association Opéra et Orchestre National Montpellier Occitanie

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 6 voix (Guy BARRAL, Jean-Luc COUSQUER, Chantal LEVY-RAMEAU, Isabelle MARSALA, Véronique PEREZ, Bernard TRAVIER.)

58. Culture et Patrimoine

Attribution de subventions à des associations culturelles

Exercice 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

59. Participation au lancement d'un programme global de santé orale sur le territoire de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Mylène CHARDES, Chantal LEVY-RAMEAU, Chantal MARION, Philippe SAUREL.)

60. Convention de partenariat entre la Ville de Montpellier et la Ligue contre le Cancer de l'Hérault

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Dominique MARTIN-PRIVAT.)

61. Mandat spécial, présentation d'une mission opérationnelle d'un membre du Conseil municipal dans le cadre de l'action internationale de la Ville

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

62. Adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 8 février 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

63. Approbation du montant des attributions de compensation 2019 provisoires suite à la CLETC du 8 février 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

64. Attributions de subventions dans le cadre de la thématique FINANCES - Exercice 2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

65. Organisme Extérieur - Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine (SERM) - Principe de prise de participation dans une SAS patrimoniale - Autorisation accordée aux représentants de la Ville de Montpellier - Approbation

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Marie-Hélène SANTARELLI.)

66. Organisme Extérieur - Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine (SERM) - Modifications statutaires relatives à l'objet social - Autorisation

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Marie-Hélène SANTARELLI.)

67. Représentations - Organismes internes et externes - Désignations et actualisations

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à ces désignations à main levée, comme le prévoit l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire propose les candidatures suivantes :

- Pour la Faculté Lettres, Art, Philosophie, Psychanalyse (UFR1 - Université Paul Valéry) :
Chantal MARION (titulaire) et Séverine SCUDIER (suppléante).

- Pour le Conseil de discipline de recours pour la région Occitanie et le Conseil de discipline de recours des agents contractuels pour la région Occitanie : Abdi EL KANDOUSSI (au sein des deux instances).

Aucune autre candidature n'est proposée.

Ont été élus :

- Pour la Faculté Lettres, Art, Philosophie, Psychanalyse (UFR1 - Université Paul Valéry) :
Chantal MARION (titulaire) et Séverine SCUDIER (suppléante).

- Pour le Conseil de discipline de recours pour la région Occitanie et le Conseil de discipline de recours des agents contractuels pour la région Occitanie : **Abdi EL KANDOUSSI (au sein des deux instances).**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Contre : 0

Abstentions : 3 voix (Djamel BOUMAAZ, Anne BRISSAUD, Christophe COUR.)

68. Prise en charge des frais de mission et de représentation des agents et des élus de la Ville de Montpellier, ainsi que des frais de déplacement et d'accueil de personnalités extérieures invitées

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstentions : 2 voix (Djamel BOUMAAZ, Anne BRISSAUD.)

69. Fast Track Cities
Accueil de personnalités extérieures

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

70. Précisions relatives aux tarifs - Modification de la délibération n° V2018-514 du 19 décembre 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Mesdames Julie FRECHE et Véronique PEREZ sortent de séance.

71. Protection fonctionnelle des élus de la Ville

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Contre : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Abstention : 0

Madame Véronique PEREZ entre en séance.

72. Protocole transactionnel avec Madame Danièle MONTAGNAC - Autorisation de signature

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Djamel BOUMAAZ.)

Madame Julie FRECHE entre en séance.

Monsieur Djamel BOUMAAZ quitte définitivement la séance sans laisser de procuration.

73. Installation et raccordement d'une sirène étatique au Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) au parking CIRCE, rue Georges Méliès
Convention Etat / Montpellier Méditerranée Métropole / TAM / Ville de Montpellier
Autorisation de signer la convention

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 51 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 7 voix (Mylène CHARDES, Jean-Luc COUSQUER, Titina DASYLVA, Abdi EL KANDOUSSI, Pascal KRZYZANSKI, Patricia MIRALLES, Véronique PEREZ.)

74. Convention d'occupation du Domaine Public
Occupation Pavillon Jean Nouvel
Avenant n°1

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

75. Opérations de remise en état et de mise en accessibilité des bâtiments communaux de la Ville
Poursuite des travaux pour l'année 2019
Demandes d'autorisations d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

76. Fixation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs (IRL)
Année 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

77. Autorisation de signer la convention de groupement de commandes entre la Ville de Montpellier et les Villes de Villeneuve-lès-Maguelone, Jacou, Prades-le-Lez, Juvignac, Cournonsec et de Saint-Brès pour les achats de vêtements et d'équipements de Police, ASVP et garde square.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

78. Autorisation de signer la convention de groupement de commandes entre la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole pour les achats d'outillages et d'équipements de protection individuelle

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

79. Convention de groupement de commandes publiques entre la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole pour l'achat de formations dans divers domaines

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

80. Création d'une vacation de médecin pour la Direction de l'Enfance

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

81. Régime indemnitaire - Prime semestrielle - Approbation

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

82. Mise à disposition de deux agents de la Ville de Montpellier auprès de l'association Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

83. Mise à disposition de trois agents de la Ville de Montpellier auprès du Comité des Œuvres Sociales et Culturelles (COSC) de la Ville de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 52 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 6 voix (Luc ALBERNHE, Gérard CASTRE, Mylène CHARDES, Abdi EL KANDOUSSI, Nicole LIZA, Annie YAGUE.)

84. Mise à disposition d'agents de la Ville de Montpellier auprès de Montpellier Méditerranée Métropole dans le cadre des services communs

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

85. Mise à disposition d'un agent de Montpellier Méditerranée Métropole auprès des services de la Ville de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20h20.

Conformément à l'article L212125 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu du Conseil municipal est affiché à l'Hôtel de Ville, sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.